

## Rédiger le Document Unique d'évaluation des Risques Professionnels - DUERP

### Objectif de la formation :

- Intégrer les enjeux de la prévention des risques professionnels et connaître le cadre réglementaire.
- Savoir identifier les dangers et les risques liés à l'activité de votre entreprise.
- Rédiger, compléter, mettre à jour son document unique
- Proposer des mesures correctives ou préventives et mesurer leur efficacité.

### Public

Personnel en charge de réaliser le document unique

### Prérequis :

Aucun.

### Programme de la formation :

- 1. Les Enjeux de l'évaluation des risques :**
  - Exigences du cadre réglementaire (Décret du 5 novembre 2001)
  - Enjeux de la mise en place d'une démarche d'évaluation des risques professionnels
  - Les acteurs internes et externes et leurs responsabilités
- 2. La démarche d'évaluation des risques :**
  - Préparation de la démarche, détermination des unités de travail, identification des risques et hiérarchisation avec des indicateurs de cotation
  - Recherche des mesures de prévention
- 3. Mise à jour obligatoire du document unique :**
  - Les différents niveaux de mise à jour : cas des accidents du travail / maladies professionnelles
  - Comment intégrer les risques à effets différés ? risques psychosociaux, etc.
- 4. Faire du Document unique un outil dynamique de management de la sécurité :**
  - Réalisation du plan d'action de prévention
  - Lien entre le document unique et le programme annuel de prévention
  - Comment faire vivre le document unique ? retour d'expérience

Mise à jour : 01/2025

### Modalités pédagogiques :

Intra-entreprise ou inter-entreprise

### Durée :

Formation en présentiel de 2 jours consécutifs ou non

### Intervenant :

Intervenant expert dans son domaine

### Nombre de participants :

2 participants minimum

### Moyens pédagogiques :

Apports théoriques et pratiques adaptés au secteur d'activité des apprenants  
Cas pratiques, QCM, exercices

### Documents Pédagogiques :

Support d'animation remis à l'issue de la formation  
Suivi Conseil « post-formation » de 60 jours

### Modalités de validation :

Attestation de fin de formation

### Tarif :

Sur demande

### Délai d'accès :

30 jours ouvrés à compter de la commande de la formation.

**Tarif : 750 €/ stagiaires - tarif groupe sur demande**

**Délai d'accès : 30 jours ouvrés à compter de la commande de la formation.**

**Toutes nos formations peuvent être personnalisées après analyse de vos besoins. N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir un devis gratuit**